

Ngounié/Tribunal de première instance de Mouila Sept juges et deux greffiers intègrent la maison



Le président du tribunal, Nadia-Chimène N'tem Ndong.



Le procureur de la République, Félix Minko Nkoundi.



Les autorités administratives lors de la cérémonie.



Les sept juges nommés et promus.



La prestation de serment d'une greffière



Les deux greffiers stagiaires.



Photo de famille pour immortaliser l'événement.

F.N.
Mouila/Gabon

SEPT magistrats nommés et/ou promus, ainsi que deux greffiers stagiaires fraîchement sortis de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) ont pris officiellement leurs fonctions au sein du tribunal de Première instance de Mouila, le 16 novembre dernier. Les juges, nouvellement installés, ont été présentés à l'assistance, tandis que les deux greffiers ont prêté serment. La cérémonie, présidée par le nouveau président du tribunal, Nadia-Chimène N'tem Ndong, s'est déroulée dans la grande salle

d'apparat de la Cour d'appel judiciaire de Mouila, au cours d'une audience solennelle. En présence des autorités de la province de la Ngounié, dont le gouverneur Benjamin Nzigou, le premier adjoint au maire, Isabelle Mboumba Mouanga, le président du Conseil départemental de la Douya-Onoye, Camille Moundendé Moukoko, les personnels de commandement des forces de sécurité et de défense, le procureur général près la Cour d'appel Apollinaire Ndziengui, le Premier président Patrice Kikson Kiki, des préfets, sous-préfets, ainsi que des directeurs et chefs de service provinciaux. Conformément à la loi, les

sept magistrats, après leur entrée dans la salle et la lecture du décret portant leur nomination et de leur curriculum vitae, ont été renvoyés dans l'exercice

de leurs fonctions avec des affectations suivantes: premier juge d'instruction (doyen des juges) Chris Léandre Ngouma Ondzounga, un juge d'instruction

du deuxième bureau, quatre juges au siège et un substitut du procureur de la République. Au cours de ses réquisitions, le procureur de la République, Félix Minko N'koundi, s'est appesanti sur la composition, le fonctionnement du tribunal de première instance, tout en expliquant de manière exhaustive, les différents rôles et missions d'un président du tribunal, du procureur de la République, du substitut du procureur, du premier juge d'instruction, du juge d'instruction, ainsi que des juges au siège. Faisant siennes ces réquisitions, Mme le président du tribunal a demandé aux

magistrats de mettre en avant l'exigence de leur serment à travers la fidélité, la dignité, la loyauté, le respect (...), d'être rigoureux, compétents... Par ailleurs, les deux greffiers stagiaires ont, pour leur part, prêté serment, la main droite levée, s'engageant à remplir fidèlement et consciencieusement leurs fonctions et de ne rien révéler de ce qui sera porté à leur connaissance. Mme N'tem Ndong a saisi cette opportunité pour rappeler aux deux impétrants qui intègrent le monde judiciaire, l'importance des secrets professionnels. Tout en les assurant de sa franche collaboration.

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Soutien à l'éducation

Kits scolaires et matériel didactique pour l'école publique de Ntoun 1

I. I
Ntoun/Gabon

Destiné exclusivement aux apprenants et aux enseignants, le don a été remis par le Rotary Club Libreville-Centre, dans le cadre de son action rentrée scolaire.

LES visages étaient radieux, samedi dernier, dans la cour de l'école publique de Ntoun 1, à l'occasion de la remise des kits scolaires et du matériel didactique à cet établissement scolaire par le Rotary Club Libreville-Centre. Un don destiné aux enseignants et aux élèves, venus nombreux, pour la circonstance. Le lot était constitué de cahiers, rames de papier, craie,



La directrice de l'école, Sylvie Andeme, reçoit symboliquement le don des mains du président de Libreville Centre, Elvis Ibrahim Lianzize. Photo de droite : Rotariens et responsables de Ntoun 1 au terme de la cérémonie.



etc. Mais aussi du matériel de géométrie (règles, équerres...) pour les enseignants. Le représentant des parents d'élèves, Sosthène Bougounga, a vivement remercié les Rotariens, qualifiant cette action en ces termes: "acte

de solidarité que vous posez à l'endroit de nos enfants". Un geste, a-t-il relevé, qui vient soulager de nombreux parents à l'entame de cette nouvelle année scolaire, dans un contexte de marasme économique. Pour le président de Libre-

ville-Centre, cette "Action rentrée scolaire" est une suite logique de celle de l'année précédente, où son club avait livré des tableaux à l'établissement, en plus de quelques travaux de réfection des salles de classes, a indiqué Elvis Ibrahim Lian-

zize. La directrice de l'école, Sylvie Andeme, à qui le don a été symboliquement remis par le président du Rotary Club Libreville-Centre, était comblée. Aussi, a-t-elle promis aux donateurs de veiller à ce que les principaux bé-

néficiaires en fassent un bon usage dans la vie scolaire. Et, en s'inspirant du postulat "plus on m'en donne, plus j'en demande", elle a saisi cette occasion pour poser aux Rotariens et à toutes les bonnes volontés le problème d'absence de barrière, qui expose son établissement au vandalisme. Établissement à cycle complet, l'école publique de Ntoun 1 compte actuellement quatre classes pré-primaires et vingt-cinq classes primaires, allant de la première à la cinquième années. Après une collation partagée avec leurs hôtes, les Rotariens ont regagné Libreville, avec le sentiment d'avoir été utiles à la communauté éducative de Ntoun.